

Compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} juin 2015

Présents : Mmes Guillon et Tiberghien, directrices, Mme Blanchin DDEN, Mme Muffat-es-Jacques, conseillère municipale de la Motte, , Mme Lebrun, adjointe au maire du Châtelard, Mme Bouttier conseillère municipale du Châtelard, , Mme Ducloz, enseignante, Mme Cointepas, enseignante, Mmes Faugeras, Le Coq, Marcou et Vangilwen, déléguées et sous-déléguées, représentantes des parents d'élèves

Mr Bellemin, enseignant

Excusés : Mr Mollier IEN, , Mme Marchewski, DDEN, Mme Rossi, représentante des parents d'élèves.

Effectifs pour la prochaine rentrée.

A la prochaine rentrée, seulement 6 élèves sont venus s'inscrire en PS au lieu des 12 annoncés en février par les mairies. 2 dérogations ont été accordées par la mairie de la Motte pour l'école de Bellecombe, 2 élèves font « l'école à la maison ». La mairie du Châtelard a refusé une dérogation pour l'école de Lescheraines et les parents ont préféré ne pas scolariser l'enfant dès la PS. Enfin, le reste des élèves prévus a déménagé ou va le faire.

3 inscriptions ont été enregistrées dans les autres niveaux.

Les effectifs pour la prochaine rentrée seront les suivants sans tenir compte des inscriptions qui arrivent chaque année dans l'été :

6PS-15MS-12GS-13CP-18CE1-17CE2-11CM1-16CM2 total : 108 élèves

Les répartitions dans les classes se feront comme cette année si l'école reste à 5 classes.

Sorties

Cycle 3 : Les élèves ont participé aux rencontres d'athlétisme qui ont eu lieu au Châtelard. Ils iront au tournoi de Hand le vendredi 26 juin. Ils ont mené des projets d'écriture pour le salon du livre auquel ils sont allés vendredi dernier. En géographie, ils vont suivre une filière économique du Massif et visiter la carrière de Bellecombe. Enfin, toute l'année, ils ont travaillé sur les insectes et participeront à la journée de restitution organisée par le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges qui aura lieu le 30 juin.

Cycle 2 : Les élèves des classes de GS CP et CP CE1 vont aller à la piscine à Aix les Bains les lundis 15 et 29 juin et les jeudis 19 et 2 juillet. Ils partiront à 11h30 et reviendront à 18h00. Le coût d'une séance piscine par élève de primaire à Aix est de 6€25 avec un maître nageur disponible pour l'enseignement. A Doucy, le coût était de 5€95 sans maître nageur disponible pour l'enseignement et la communauté de commune n'avait facturé aucune entrée. La piscine des Aillons n'étant pas couverte, les enseignants ne souhaitent pas y organiser de cycle. Les annulations pour météo défavorables ont été très nombreuses les années antérieures.

Exceptionnellement, l'école a pu bénéficier d'un créneau piscine à Aix les Bains. Il n'est pas sur qu'il nous soit accordé l'an prochain.

De fait, pour garantir l'enseignement de la natation, Mme Ducloz a fait la demande aux mairies pour une participation au financement d'une classe découverte Piscine en juin 2016.

Les CM2 qui entrent au collège auront eu 32 séances de piscine et les CM1 et les CE2, 24 séances. Il est recommandé d'avoir 40 séances de piscine en primaire pour avoir de bonnes compétences en natation.

Les élèves des classes de GS CP et CP CE1 ont fait une sortie avec nuitées dans la Drôme. Ils ont travaillé également pour le salon du livre du Châtelard. Ils participent au projet artistique Cub Lab (danse) et iront à la journée de restitution du Parc.

Les 2 classes de la Motte vont aller à la rencontre sportive « la Mat s'éclat' » de Lescheraines.

La classe de PS MS travaille sur les oiseaux et le Gypaète Barbu. Mme Cointepas souhaiterait organiser une sortie en Haute Savoie mais le devis du transporteur est très élevé (600€). Elle essaie de voir si elle peut obtenir une subvention pour concrétiser cette sortie et demande une participation financière à l'APE de 300€. Cette classe participera sur une matinée à la journée de restitution du Parc.

Les enseignants rappellent qu'il leur est difficile d'anticiper plus d'un an à l'avance les classes découvertes. Leur priorité concernant ces classes est de favoriser l'enseignement de la natation compte-tenu du manque de structure sur le Massif. Tous les 2 ans, 1 ou 2 classes partent. Le séjour d'un enfant pour une semaine revient à 380 €. Les demandes de subvention sont faites dans la mesure du possible un an à l'avance, au de là.

Organisation du RPI

Les mairies sont en train d'établir une convention avec l'aide de l'ASADAC (L'Agence Savoyarde d'Aménagement de Développement et d'Aide aux collectivités) pour que le RPI qui est actuellement dispersé soit transformé en RPI concentré d'ici fin juin. Dès que ces statuts auront été modifiés et validés par les deux conseils municipaux, la consultation des architectes aura lieu.

Horaires

Les horaires proposés au dernier conseil d'école ont été validés par la DDSEN :

Par conséquent les **horaires de l'école maternelle** pour la prochaine rentrée seront les suivants:

Lundi	8h30-11h30/TAP:13h20- 13h35/13h45-16h00/ TAP:16h00-16h30
Mardi	8h30-11h30/TAP:13h20- 13h35/13h45-16h00/ TAP:16h00-16h30
Mercredi	8h30-11h30
Jeudi	8h30-11h30/TAP:13h20- 13h35/13h45-16h00/ TAP:16h00-16h30
Vendredi	8h30-11h30/TAP:13h20- 13h35/13h45-16h00/ TAP:16h00-16h30

Et pour le primaire :

Lundi	8h40-11h40/13h40-16h40
Mardi	8h40-11h40/13h40-15h10/TAP:15h10-16h40 (dont 10 à 15 min de récré)
Mercredi	8h40-11h40
Jeudi	8h40-11h40/13h40-16h40
Vendredi	8h40-11h40/13h40-15h10/TAP:15h10-16h40 (dont 10 à 15 min de récré)

Rythme de l'enfant

Mme Guillon demande si une personne supplémentaire peut venir pour un temps de sieste plus conséquent dès 13h00 afin que les élèves de Maternelle qui mangent à la cantine puissent être couchés plus tôt. En effet, dès 15 heures, la salle de sieste qui est la salle de motricité est libérée pour que d'autres classes puissent l'utiliser.

Mme Muffat répond que ce sera possible à la prochaine rentrée.

ATSEM

Mme Guillon rappelle qu'une lettre a été adressée aux 2 mairies concernant l'absence d'ATSEM dans sa classe en début de matinée. Cette personne apparaît indispensable surtout les 2 premières heures de la matinée.

A ce jour, les mairies n'ont pas répondu à ce courrier.

Les programmes de Maternelle ont été modifiés et les GS doivent apprendre comme les autres enfants de maternelle à travers le jeu et la manipulation. Cela est très difficile à mettre en place quand une seule personne est dans la classe avec un double niveau. Mme Tiberghien rappelle aux mairies que cette demande est renouvelée depuis plus de 10 ans. Des personnes qui encadrent les enfants sur les temps péri scolaires, même si elles ne possèdent pas le CAP petite enfance, seraient compétentes pour assurer ce travail par Validation des Acquis d'Expériences.

Les élèves de GS du RPI du Châtelard et de la Motte vont être les seuls du canton à la prochaine rentrée à ne pas avoir l'aide ponctuelle d'une ATSEM.

Bâtiments

Mme Tiberghien rappelle que la machine à laver installée dans la chaufferie n'est toujours pas raccordée. Les portes coupe feu en haut ne fonctionnent pas, il faudrait voir si ce dispositif est vraiment indispensable car il n'y a pas d'arrivée d'air dans ces placards. Elle rappelle que si ce dispositif est maintenu, la réparation doit se faire rapidement, à ce jour la réparation est bon marché. Si on attend, tout le système qui aura plus de 10 ans devra être changé car Siemens ne garantit pas le suivi de ces installations au de là, cette réparation se comptera alors en millier d'euros.

De plus pour les TAP, une demande a été faite il y a plus de 2 mois à la mairie du Châtelard concernant des paniers de basket . Ces paniers vont être installés prochainement.

Mr Bellemin remercie la mairie du Châtelard pour l'achat de 12 plants dans le massif près du parking.

Les stores de la salle de motricité sont abîmés. Il est indispensable de trouver un système différent pour la rentrée.

Mme Ducloz demande l'installation de crochets dans sa classe pour tendre des fils et suspendre des affiches.

Mme Cointepas a une armoire dont le tiroir est abîmé.

Mme Faugeras rappelle que les allées pour le cheminement des parents d'élèves de maternelle qui devaient être mises en place à la Toussaint n'ont toujours pas été réalisées. Mme Muffat lui répond qu'elles seront faites pendant les grandes vacances et précise que ce retard est dû à un problème mécanique durant les vacances de la Toussaint et à un arrêt maladie de l'agent communal en charge des travaux.

Portes ouvertes

Les élèves présenteront le travail de leur classe et leur spectacle le vendredi 26 juin à 17H00.

Mme Bonnefont intervenante musique pendant les TAP présentera son travail avec les CE2 CM1 et CM1 CM2 le lundi 29 juillet à 16h30.